

Le pilotage de l'action sociale départementale territorialisée : Le cas du Conseil départemental 31.

Mme. Martine COSTES

Directrice générale déléguée - Territoires et action sociale de proximité

Conseil départemental de la Haute-Garonne

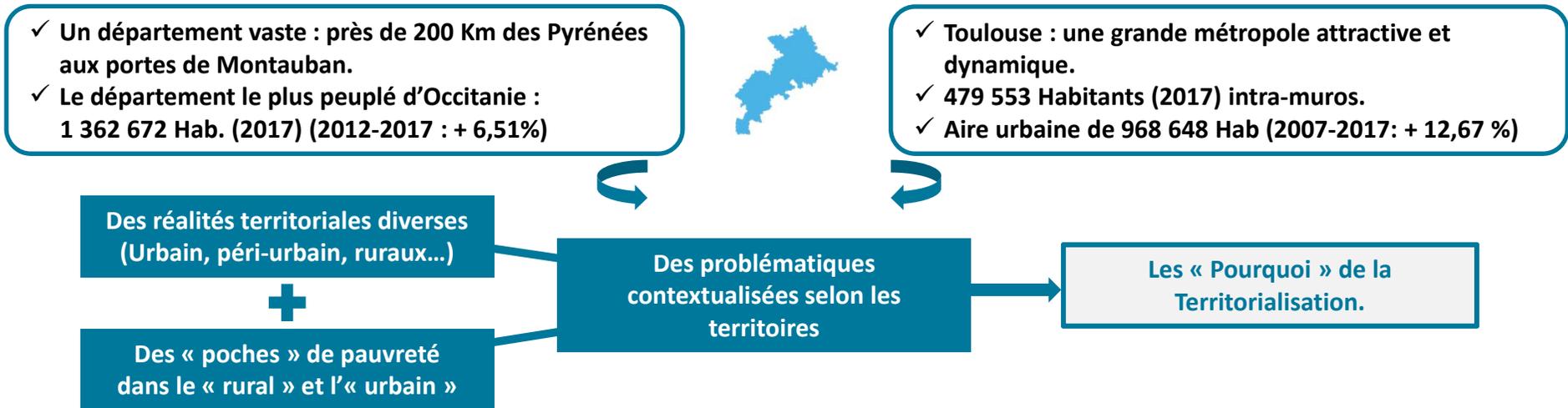


Entretiens de l'Innovation Territoriale

PAU - 15 Septembre 2020

Organisation : Chaire OPTIMA

I – La Haute-Garonne comme Territoire-s d'innovations :



Le Département comme « chef de file de l'action sociale. »

(Lois de décentralisation 1982, 1983, Loi MAPTAM de 2015, Loi NOTRe de 2015 ...)

- ✓ Plus de 90 points d'accès ouverts aux citoyens.
- ✓ Mais la pluralité n'est pas forcément source de complémentarité.



La Territorialisation comme nouveau paradigme.



II La Territorialisation : Enjeux , Défis, Moyens.

Une TERRITORIALISATION :



La recherche d'innovation :



Des constats à poser

Développement des compétences sociales et des politiques publiques sectorielles.



Evolution inédite de la société (Chômage de masse, nouvelles formes de précarités, Territoires abandonnés etc.)



Accumulation / empilement de dispositifs sociaux.



• Expertise des professionnels dans leurs champs d'intervention.



• Logique de guichet.
• « Paysage fragmenté » des logiques d'accompagnement.



Pour un « Faire ensemble » différent

Un portage politique fort.

Un élu dédié .

Le Pilotage Technique.

Management par projet.

Construire une « CONNAISSANCE COLLECTIVE » pour :

- ✓ dépasser la résistance aux changements.
- ✓ Rompre la logique imperméable conception / exécution.
- ✓ Développer des compétences transversales productrices d'innovation et de changement.

Des moyens engagés :

Des « Managers de proximité » pour :

Traduire, expliquer, convaincre,
Identifier les craintes ...
(siège et terrain.)



Meilleure articulation avec les autres politiques publiques (culture, éducation, économie...)



III Un important processus de **CONCERTATION** en **CONTINU** pour **ELABORER** et **FAIRE ADHERER** :

« On s'écoute, on échange, on produit...mais tout ne pourra trouver une suite favorable. »

En interne :

✓ Des **temps dédiés** pour échanger avec l'exécutif.



✓ Une **consultation continue** avec les professionnels de l'action sociale.



✓ Une **concertation** avec les organisations syndicales.



- ✓ AMO.
- ✓ Groupes de travail siège et terrain confondus.
- ✓ « Tournées des MDS. »
- ✓ Réunions techniques communes.
- ✓ Négociations.
- ✓ Niveau d'informations égal.

Attachement inconditionnel à la démocratie participative.



✓ Une **communication à tous** les agents de la collectivité.

Appui important sur les NTIC :

Intranet , Boîtes mails dédiées, Newsletter, Journal du projet...

En externe :

Avec nos PARTENAIRES : Préfecture, CAF, CPAM, UDCCAS, Pôle emploi, Collectivités territoriales etc.



Avec ceux qui forment le cœur de nos missions de solidarités : habitants et personnes-accompagnées.

Leurs Représentations / Opinions
Propositions d'amélioration
Sur offres d'accompagnement.

Rencontres,
enquêtes etc.

MAIS

À projet important, temps important !...

...et possibilités de doutes.

IV Un déploiement bouleversé par l'actualité sanitaire, encore des craintes MAIS des éléments forts de satisfaction.

Un contexte initial « difficile »:



- ✓ Processus débuté dans une période de difficultés d'exercice de la mission protection de l'enfance.
- ✓ Malgré un processus de Territorialisation acté comme évolutif...le persistance de craintes.
- ✓ Un mouvement social d'ampleur en octobre 2019.

Novembre 2019 : première phase de déploiement.

Janvier 2020 : dernière phase de déploiement...



- ✓ Ouverture de 7 nouvelles MDS.
- ✓ Un redécoupage territorial.
- ✓ Mise en place d'équipes spécialisées...

Mars 2020 : La Crise Covid 19.



- ✓ Nécessité de redessiner en urgence les grandes lignes d'interventions pour :
- ✓ Assurer une continuité de service.
- ✓ Préserver la santé des agents.

Un recul encore insuffisant pour une évaluation objective.

Des éléments de satisfaction malgré les difficultés :

- ✓ Des nouvelles DTS plus autonomes et responsabilisées dans leurs décisions au sein de leurs territoires.
- ✓ Une interaction siège/territoires plus efficiente permettant d'innover dans l'accompagnement des plus fragiles.



Un constat partagé depuis la crise sanitaire : des verrous sont tombés.

Quelques éléments de conclusion :

De nouvelles étapes à franchir :

- ✓ Agilité et responsabilisation.
- ✓ Expérimentation et innovation sociale.
- ✓ Outils nouveaux et procédures simplifiées.
- ✓ Usages du numérique.

Un objectif toujours en vue :

Passage d'une action sociale rénovée dans sa présence en territoires et ses pratiques à un outil de pilotage global de l'action sociale départementale à visée prospective.

Merci de votre attention. Ouvrons le dialogue !

